



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°23- Mars 2025

Assemblée Générale 2025

L'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine se tiendra le **samedi 05 avril 2025, à 8 h 30, au Sabot d'Or à Saint Gilles**.



Ordre du jour :

- Désignation du BUREAU de l'Assemblée Générale.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2024.

- Vote du MONTANT DES COTISATIONS proposées par le Conseil d'Administration :
 - les adhésions ;
 - les contributions pour services complémentaires fédéraux ;

- Définition des BUREAUX DE VOTE.
- Désignation des SCRUTATEURS (administrateurs de la FDC 35) et des ASSESSEURS.
- Rapports MORAL et d'activités du Président sur la gestion du conseil d'administration, la situation morale.
- Rapport de GESTION de la Trésorière (comptes et bilans).
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Présentation des BUDGETS de l'exercice suivant :
 - budget « Fédération » ;
 - budget « Dégâts de grands gibiers et sangliers ».

- les participations pour contribuer à l'indemnisation des dégâts de grands gibiers et sangliers.
- Demande d'autorisation à l'Assemblée Générale pour ester en justice et pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeuble nécessaires à l'accomplissement de l'objet de la Fédération Départementale des Chasseurs ou à la gestion et donner au conseil toutes autorisations nécessaires à ces fins.
- Bilan des affaires juridiques.
- Bilans techniques.
- Questions diverses.

Questions inscrites à l'ordre du jour.

Pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale, elle doit être présentée soit par le conseil d'administration, soit par au moins cinquante adhérents et adressée par écrit et reçu au secrétariat de la fédération vingt jours avant la date de l'assemblée générale.

L'ensemble de ces points sera débattu lors de notre Assemblée, cependant nous nous réservons le droit d'adapter la chronologie de l'ordre du jour, en cas de nécessité, afin de parfaire le bon déroulement de nos travaux et de l'enrichir en fonction des nécessités ou de l'actualité.

Documents consultatifs

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024

Cette Assemblée s'est tenue le 27 avril 2024.

Afin de mieux vous informer avec un maximum de précisions, le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024 est disponible sur notre [site internet](#), rubrique votre Fédération.

Il est également disponible :

- En le consultant au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.
- Par expédition avec la Poste contre une enveloppe au format A4 à votre adresse et timbrée au tarif de 4 €.
- En le recevant par mail gratuitement.



Formalités à accomplir en cette fin de saison de chasse 2024/2025 et en vue de la préparation de la saison 2025/2026

- ASSEMBLEE GENERALE
 - ADHERENT ANNUEL « ACTIONNAIRES »
1. Comme chaque année le Président recevra par courrier le dossier ASSEMBLEE GENERALE.
 2. DEUX LIENS seront adressés par mail au Président et Secrétaire de l'ACCA :
 1. pour DECLARER EN LIGNE l'assemblée générale auprès de la Fédération,
 2. pour DECLARER EN LIGNE auprès de la Fédération, le nombre de places adhérents annuels «actionnaires ».

Fermeture de la FDC 35 en avril 2025

The graphic features a light grey background with a decorative border of white daisies, green leaves, and speckled eggs. In the top left corner is the logo for FDC 35 ILLE & VILAINE, which includes a stylized green tree icon. The main text is centered and reads: 'Fermeture exceptionnelle', 'La FDC 35 sera exceptionnellement fermée :', '• Lundi 21 avril 2025', 'Réouverture le mardi 22 avril 9h', and 'Merci'.

RAPPEL : retour des bracelets Grand Gibier pour le 15 avril

RAPPEL : Pour bénéficier d'un remplacement de bracelets lors de vos attributions 2025-2026, vous devez avoir restitué TOUS les bracelets non utilisés avec les cartes T avant le **15 avril 2025** dernier délai.

Retour possible :

- À l'Assemblée Générale du 5 avril 2025
- Par courrier

- À l'accueil de la FDC35

X Passé ce délai, les bracelets seront perdus.

RAPPEL : retour des carnets bécasse et PMA lièvre

RAPPEL : Retour possible des carnets bécasse et PMA lièvre :

- À l'Assemblée Générale du 5 avril 2025
- Par courrier
- À l'accueil de la FDC35

Pensez à retourner votre carnet bécasse et PMA lièvre **avant le 30 juin 2025 au plus tard** et **avant de faire votre nouvelle validation**.

Prolongation de la chasse du sanglier en avril / mai



Autorisation de chasse aux sangliers pour la protection des semis en avril et mai 2025.

Dispositions exceptionnelles uniquement dans le cadre d'actions de régulation des populations de sanglier sur la période du 1er avril au 31 mai :

Autorisation sur demande à la préfecture d'Ille-et-Vilaine par le détenteur du droit de chasse du territoire concerné.

Le tireur devra être détenteur d'une autorisation préfectorale pour le territoire concerné et porteur de son permis de chasser validé pour la saison cynégétique en cours.

Le tir et l'emplacement du poste sont autorisés sur la parcelle à protéger (en semis ou à ensemençer) et sur les parcelles adjacentes.

Le tir s'effectue de jour, de 1 heure avant le lever du soleil à 1 heure après son coucher.

L'usage de la carabine à canon rayé et de l'arc sont possibles à l'approche ou à l'affût, sans chien.

L'usage d'un fusil à canon lisse est autorisé uniquement à l'affût et à poste fixe matérialisé de la main de l'homme.

Le tir peut s'étendre de nuit (**de 2 heures avant le lever du soleil à 2 heures après son coucher**), sous réserve de l'utilisation d'un **système de vision thermique** fixé sur l'arme.

L'apposition du bracelet n'est pas obligatoire à cette période.

Toute sortie doit faire objet d'un compte rendu selon les modalités prévues par la Fédération Départementale des Chasseurs, dans les 48 heures suivant l'opération.

Information prélèvements sangliers



Information prélèvements au 1^{er} avril 2025 :

Aujourd'hui **6928** prélevés dont **1345** de moins de 25 kg

Année N-1 (2024) à la même date : **6049** prélevés

Soit un taux de prélèvement de **+ 19%** par rapport à 2024 à la même date.

Formation venaison / examen initial : encore des places disponibles !



Les chasseurs désirant être formés à l'examen initial du gibier doivent suivre une formation d'une journée dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine.

Elle est obligatoire pour les chasseurs qui commercialisent leur gibier ou qui le cèdent pour un repas de chasse ou associatif.

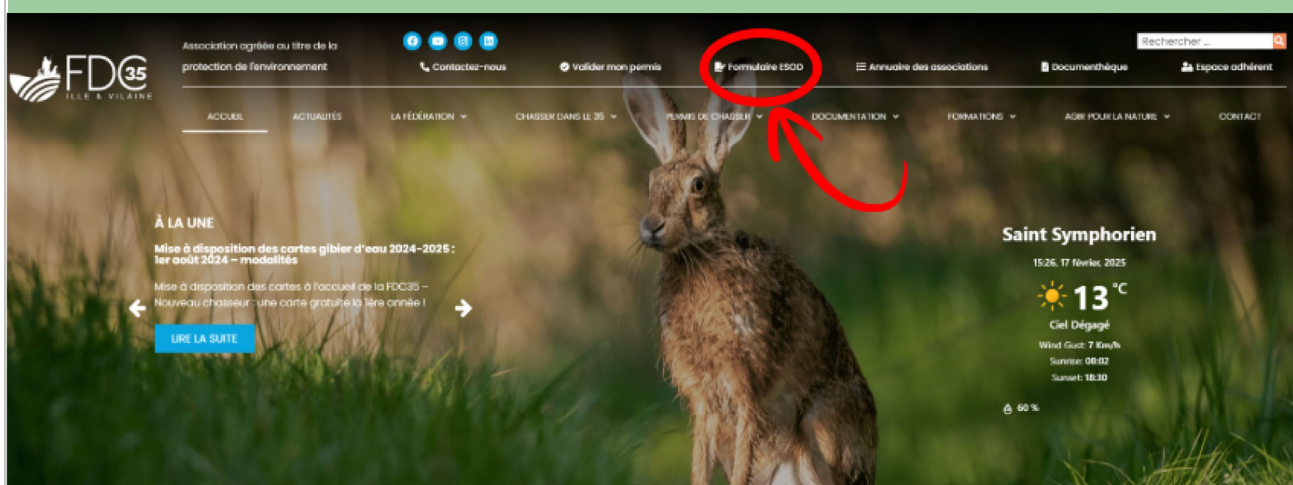
Cette formation sera dispensée au Laboratoire d'analyse LABOCEA à Fougères et sera constituée d'une demi-journée théorique (matin) et une demi-journée pratique (après-midi) avec la présence d'un technicien du laboratoire.

Prochaine date : 24 avril 2025.

[Je m'inscris](#)

[Contact formateur](#)

RAPPEL : Le formulaire de demande ESOD est en ligne !



Le formulaire d'autorisation de tirs **d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)** est désormais disponible !

N'hésitez pas à faire votre demande.

Rappel : si vous n'avez pas de retour de la DDTM dans les 48h, alors votre demande est validée.

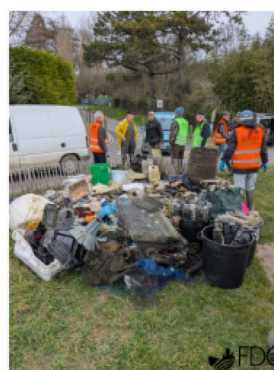
[Je remplis le formulaire](#)

Bilan J'Aime La Nature Propre - édition 2025



- 7 points de collectes sur 7 communes différentes
- 186 adultes et 12 enfants qui ont participé dans le département
- 20 mètres cubes de déchets ramassés !

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au ramassage et plus particulièrement les associations de chasse et les mairies organisatrices : La Chapelle-Chaussée, La Chapelle-Erbrée, La Ville-ès-Nonais, Mézières-sur-Couesnon, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Jouan-des-Guérets et Talensac, de même que l'association Eco Rance et Va y avoir du sport à La Chapelle-Erbrée.



Contact référente

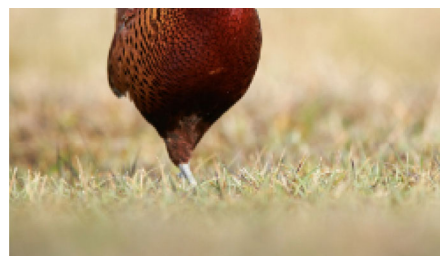
INFOS TECHNIQUES

Appel aux bénévoles pour les comptages faisans

gic	Commune	Date	responsable	heure rdv
Les Vallons	Guichen	mardi 1 avril 2025	Nicolas	18h00
Les Vallons	Bovel - La Chapelle Bouexic	mercredi 2 avril 2025	Nicolas	18h00
Les Vallons	Guignen - Bourg des Comptes	jeudi 3 avril 2025	Nicolas	18h00
Vallée de la Vilaine	Saint Ganton	jeudi 3 avril 2025	David	18h00
Les Vallons	Guignen	vendredi 4 avril 2025	Nicolas	18h00
Vallée de la Vilaine	Langon	vendredi 4 avril 2025	David	18h00
Montmuran	Gic Montmuran	lundi 7 avril 2025	Nicolas	18h00



Montmuran	Gic Montmuran	mardi 8 avril 2025	Nicolas	18h00
Vallée de la Vilaine	Saint Just	mercredi 9 avril 2025	David	18h00
La Cote	Saint Coulomb	mercredi 9 avril 2025	Cyril	7h00
Montmuran	Gic Montmuran	mercredi 9 avril 2025	Nicolas	18h00
Vallée de la Vilaine	Renac	jeudi 10 avril 2025	David	18h00
La Cote	Saint Méloir des Ondes / Cancale	jeudi 10 avril 2025	Cyril	7h00
Le Garun	Médreac / Landujan	jeudi 10 avril 2025	Nicolas	18h00
Vallée de la Vilaine	Sixt sur Aff	vendredi 11 avril 2025	David	18h00
La Cote	Saint Méloir des Ondes / Cancale	vendredi 11 avril 2025	Cyril	7h00
Le Garun	Médreac / Saint Pern / Landujan	vendredi 11 avril 2025	Nicolas	18h00
Le Garun	La chapelle du lou du lac	lundi 14 avril 2025	Nicolas	18h00
Vendelais	Gic Vendelais	lundi 14 avril 2025	Franck	18h00
Montmuran	Irodouer / Miniac sous Bécherel	mardi 15 avril 2025	Nicolas	18h00
Vendelais	Gic Vendelais	mardi 15 avril 2025	Franck	18h00
Vendelais	Gic Vendelais	mercredi 16 avril 2025	Franck	18h00



Pour vous inscrire, veuillez contacter le technicien référent :

Nicolas : 06 89 30 62 18
David : 06 89 30 62 25
Cyril : 06 85 23 48 96
Franck : 06 80 20 31 26

CEDSA - 35 Propriétaire de Setter Anglais LOF

Le Club d'Education Dressage du Setter Anglais d'Ille-et-Vilaine reprendra ses activités le samedi 12 avril jusqu'au 05 juillet 2025.

Nous vous proposons de vous initier à l'éducation de vos setters anglais : marche en laisse, sans laisse, le assis et le travail du chien sur le terrain : quête, l'arrêt, le rappel, le down. Initiation au T.A.N.

Important : vos setters doivent être inscrits au L.O.F. (certificat de naissance ou pedigree) Vous devez être adhérent du Club de Setter Anglais ou vous engagez à le devenir.

9 séances seront organisées le samedi matin, dont 2 journées continues et la finale.

Nous vous proposons un travail sérieux dans une ambiance conviviale.

Le Club se situe à Messac (35), au lieu-dit "Le Genetay", chez Monsieur Robert DIVET.

Adhésion : 60 euros pour l'ensemble des séances / 2 chiens maximum sont autorisés par adhérent. **Merci de vous inscrire avant le 06 avril 2025.**

Le bulletin d'adhésion doit être adressé uniquement au secrétaire : Monsieur Stéphane SANTO, avec le chèque correspondant, à l'adresse suivante :

Monsieur Stéphane SANTO,
32 Le PONT, 35133 Parigné.
Téléphone : 06 61 28 66 67

Pour tous renseignements :
Monsieur Loïc MORLAIS, Président
02 99 44 43 43 - 06 18 43 03 52

Au plaisir de vous accueillir.

Attention : Accès sous conditions sanitaires strictes. Les chiens doivent avoir leurs vaccins à jour.

Les jours de formation sont :

12 avril matin
19 avril matin
03 mai matin
10 mai matin
24 mai (journée continue)
07 juin matin
14 juin matin
21 juin (journée continue)
05 juillet (finale)

Bulletin d'adhésion

Bientôt disponible à la FDC 35

Caractéristiques :

- Pin traité classe IV
- Hauteur du plancher : 1,50 m
- Hauteur du garde-corps : 1 m

Fourni avec visserie complète et plan de montage.

75 € l'unité

Vous êtes intéressé ?

N'hésitez pas à faire une pré-commande auprès de Franck DROUYER au :

06.80.20.31.26 ou f.drouyer@fdc35.com

Je précommande



EVENEMENTS

ADCGGIV : La chasse individuelle du Grand Gibier

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

Notre site

L'Association Départementale Des Chasseurs de Grand Gibier d'Ille et Vilaine (ADCGGIV) organise chaque année différentes activités, dont au printemps le Brevet du Grand Gibier et la formation à la « chasse individuelle du Grand Gibier » (affût/approche) qui se déroulera un samedi de juin (places limitées).

La « chasse individuelle du Grand Gibier » est une chasse qui requiert pour être efficace une connaissance minimale des techniques, des animaux, des armes, des optiques, de la balistique, de l'équipement à emporter, de la recherche des animaux blessés et de l'éviscération de ceux-ci. Cette formation se déroule sur une journée, avec 3h de théorie le matin et la pratique du tir sur différents supports l'après-midi.



Le stage est gratuit pour les adhérents de l'ADCGGIV, le coût pour les non adhérents étant pratiquement identique à l'adhésion à notre association (26€ pour 2025). Le fait d'être adhérent permet également de participer gratuitement aux deux séances de « réglage des optiques de tir » (lunettes et points rouges) et à la séance « tir sur sanglier courant ».

Animation "Les hirondelles au Marais Noir de Saint Coulban"



La prochaine animation au Marais noir de St-Coulban aura pour thème les hirondelles.

Venez découvrir les différentes espèces d'hirondelles présentes chez nous, ainsi que leur mode de vie.

Puis : atelier de fabrication de nid pour accueillir les hirondelles chez vous !

Avec le programme Hirondelles & Biodiversité

 **Samedi 19 avril 2025 : de 14h à 16h30**

Inscription obligatoire par mail :
m.georgeault@fdc35.com

GRATUIT.

 Boulienne 35430 St Père Marc en Poulet.

Je m'inscris

Conférence sur la Maladie de Lyme le jeudi 03 avril 2025



Y interviendront :

- Marie Félix, malade en rémission, autrice du livre « Lyme, si les malades savaient, si les médecins pouvaient »
- Docteure Solène Patrat-Delon, infectiologue au CHU de Pontchaillou, coordinatrice du Centre de Référence des Maladies Vectorielles à Tiques
- SKAPALOT : dessinateur qui exposera plusieurs oeuvres, plaidoyer graphique pour une meilleure reconnaissance de la maladie de Lyme.

L'association Lyme Mère de Vie Bretagne organise le jeudi 3 avril à 18 heures, à la salle Galatée de Guichen, une conférence sur la maladie de Lyme.

Cette conférence intitulée : *Regards Croisés* sera animée par Pierre Leborgne président de l'association Mère de Vie Bretagne.

Elle a pour objectif d'informer les malades, de leur donner espoir et de rapprocher Soignants et Soignés dans un échange constructif.

GAME FAIR du 13 au 15 juin 2025



Nous vous donnons rendez-vous du 13 au 15 juin 2025 au GAME FAIR, le plus grand salon de la chasse.

La Ruralité en fête les 24 et 25 mai 2025

GRAND PARQUET FONTAINEBLEAU

24 & 25 Mai 2025

Chasse, Pêche, Nature & Vènerie

La Ruralité en Fête

Nouveau Spectacle Equestre Jean-François PIGNON

Régionale d'Élevage du Club du Chien d'Ordre, du Retriever, du Jack Russel et autres Terriers (CFATDT)
Working-Test International, Nationale d'élevage du Wachtelhund
Championnat de France du Cheval de Chasse, Amazonies, Baptêmes poneys, Spectacles équestres, Trompes de chasse, Attelages, Archerie, Fauconnerie, Pêche
Présentation d'équipages de chasse à courre, Cross par équipage
Concours toutes catégories de trompes de chasse, Messe de Saint Hubert, Le Samedi Spectacle semi-nocturne

Tarif 10€, gratuit pour les - de 12 ans
Grand village d'exposants & produits du terroir / Restaurations sur place

seine 77 LE DÉPARTEMENT

FDCT77

EVASION

Office National des Forêts

SAISON VENERIE

EVENEMENTS

MAR 14 mars - 16 mars
14 J'Aime La Nature Propre 2025
MAR 20 mars - 31 mars

**Retrouvez tous nos
événements dans
l'agenda sur fdc35.com**



AGENDA

Idée recette



NOUVELLE RECETTE



Tacos à l'effiloché de chevreuil sauvage



Source : Nemrod.co



NEMROD
Le sauvage français

Tacos à l'effiloché de chevreuil sauvage

6 personnes - Préparation: 30 minutes



• Cuisson de chevreuil

Pour la marinade du chevreuil :

- Sauce soja (2 c.s.)
- Concentré de tomates (2 c.s.)
- Vinaigre balsamique (2 c.s.)
- Sucre de canne (2 c.s.)
- 1 cube de légumes
- Paprika fumé (1 c.c.)
- Cumin moulu (1 c.s.)

Pour la garniture :

- 2 carottes
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 poivron rouge
- 2 tiges de romarin (facultatif)
- 1 tige de sauge (facultatif)
- 1 cuillère à café de sel
- 2 cuillères à soupe de pépins de raisin (ou d'olive)

Pour les tacos :

- Tortillas de maïs
- 1 avocat
- 1 citron vert
- 1 bouquet de coriandre
- 1 piment rouge (facultatif)
- Cheddar
- Salade verte

PRÉPARATION :

Étape 1 : Dans un bol préparez la marinade en ajoutant tous les ingrédients de la liste pour la marinade du cuissot de chevreuil indiquée ci-dessus. Réservez la marinade.

Étape 2 : Faites dorer quelques minutes le cuissot de chevreuil dans une poêle avec un filet d'huile de raisin ou d'olive, du sel et du poivre.

Étape 3 : Ajoutez la marinade dans votre poêle, les carottes et le poivron coupés en dés, les oignons ainsi que l'ail finement ciselés. Ajoutez les tiges de romarin et de sauge.

Étape 4 : Faites cuire le tout à couvert, à 180°C (feu fort), jusqu'à ce que la viande s'effiloche. N'hésitez pas à rajouter de l'eau au cours de la cuisson pour éviter que la viande ne se dessèche.

Étape 5 : Pendant ce temps, divisez l'avocat en deux. Découpez une moitié en dés et préparez un guacamole avec l'autre moitié.

Étape 6 : Garnissez vos tortillas de guacamole, de brins de salade, de dés d'avocats et d'oignons rouge, de chevreuil effiloché, de cheddar de piment rouge et de coriandre.

C'est prêt, régalez-vous !



[Je consulte la recette](#)

**Retrouvez toute l'actualité sur notre
site internet fdc35.com**



Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés
Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -
Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)